



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Nigéria (CEDEAO)

Projet Régional d'Accès à l'Électricité Hors-Réseau (ROGEAP)

No de subvention : D7840

Titre de la mission : Conception et Développement de modèles d'affaires, commerciaux et de financement durables pour l'électrification des centres publics de santé rurale et des écoles et assistance technique pour leur mise en œuvre au Niger et au Nigeria

Référence NG-ECOWAS-OCEM-312796-CS-CDS

La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) et a l'intention d'affecter une partie du produit aux services de consultant (prestations intellectuelles).

Les services de consultant (« les Services ») comprennent la conception et le développement de modèles commerciaux et de financement durables pour l'électrification des centres publics de santé rurale et des écoles et un accompagnement dans leur mise en application au Niger et Nigeria. La période de mise en œuvre est de 6 mois pour la conception et le développement de modèle d'affaire et de 12 mois pour la phase de mise en œuvre. La date de début est estimée à Septembre 2023.

Les termes de référence détaillés de la mission peuvent être consultés sur le site internet suivant :

<https://ecowas.int/procurement/?lang=fr>

La Commission de la CEDEAO invite maintenant les cabinets éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères de présélection sont les suivants :

- Expérience d'au moins une mission similaire impliquant la préparation et la mise en œuvre de modèles commerciaux innovants pour des projets d'accès à l'énergie ;
- Solides qualifications et une expertise technique dans les domaines suivants (finances, juridique, secteur de la santé publique, sauvegarde environnementales et sociales),
- Expériences dans des projets financés par la Banque mondiale et dans les domaines de l'électrification rurale et des énergies renouvelables seront considérées comme un atout (voir TdR pour plus d'informations sur les critères).
- Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement sur les marchés publics pour les emprunteurs IPF » de novembre 2020 de la Banque

AP

mondiale (« Règlement sur les marchés publics »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement sont solidairement et conjointement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

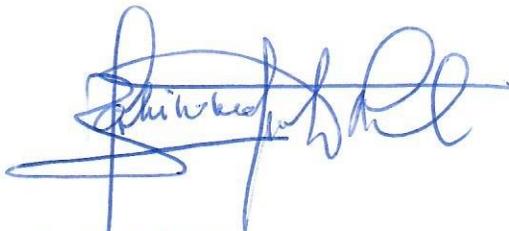
Un consultant sera sélectionné conformément à la **méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût** énoncée dans le Règlement sur les marchés publics.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 (GMT +1) heure nigériane.

Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous par e-mail avant le **28 mars 2023 à 12 heures (GMT+ 1) heure nigériane.**

Commission de la CEDEAO
Bâtiment annexe, Niger House
Rue Ralph Shodeinde
Abuja, Nigeria

Courriel : rogeapprocurement@ecowas.int et copie ombacke@ecowas.int; selhadji@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int; eaka@ecowas.int



Sédiko DOUKA
Commissaire chargé des Infrastructures, de l'Energie et de la Digitalisation
CEDEAO